



# REGROUPEMENT D'AUTOCONSOMMATEURS

---

Réduisez votre facture par la consommation d'énergie autoproduite et simplifiez la gestion de votre regroupement d'autoconsommateurs.

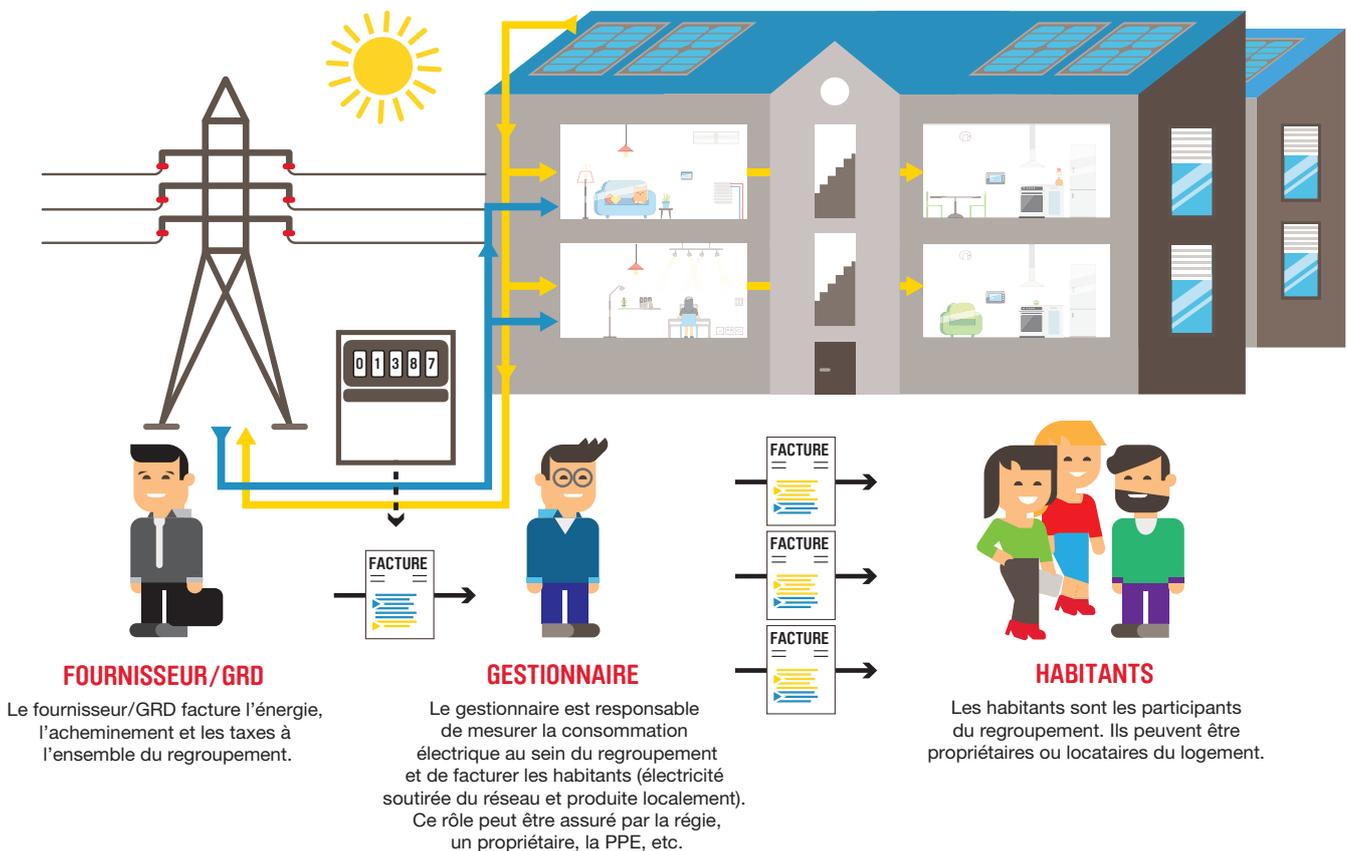


# REGROUPEMENT D'AUTOCONSOMMATEURS : SE RASSEMBLER POUR MIEUX CONSOMMER

Avec notre solution de gestion pour les regroupements d'autoconsommateurs, vous produisez une électricité renouvelable que vous partagez avec vos voisins et nous vous simplifions les démarches administratives.

## COMMENT FONCTIONNE UN REGROUPEMENT D'AUTOCONSOMMATEURS ?

Le regroupement consiste à un rassemblement de plusieurs clients finaux, propriétaires ou locataires de maisons ou d'appartements, raccordés comme un seul et unique client auprès du gestionnaire de réseau de distribution (GRD).



## QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN REGROUPEMENT ?

**1 Amortissez** plus rapidement le coût de votre installation de production

**2 Réduisez** vos factures en diminuant la part d'énergie soutirée du réseau

**3 Favorisez** la consommation d'énergie locale et renouvelable

# QUELLES CONDITIONS POUR METTRE EN PLACE UN REGROUPEMENT ?

Différentes contraintes, légales ou opérationnelles, s'appliquent à votre regroupement :

- La puissance de production totale de votre installation doit être supérieure à 10 % de la capacité maximale raccordée au réseau de distribution.
- La convention doit stipuler précisément le lieu de production, l'étendue du regroupement et les bâtiments le constituant.
- Les propriétés doivent être contiguës (un seul et unique point de raccord électrique) et doivent toutes être consommatrices.

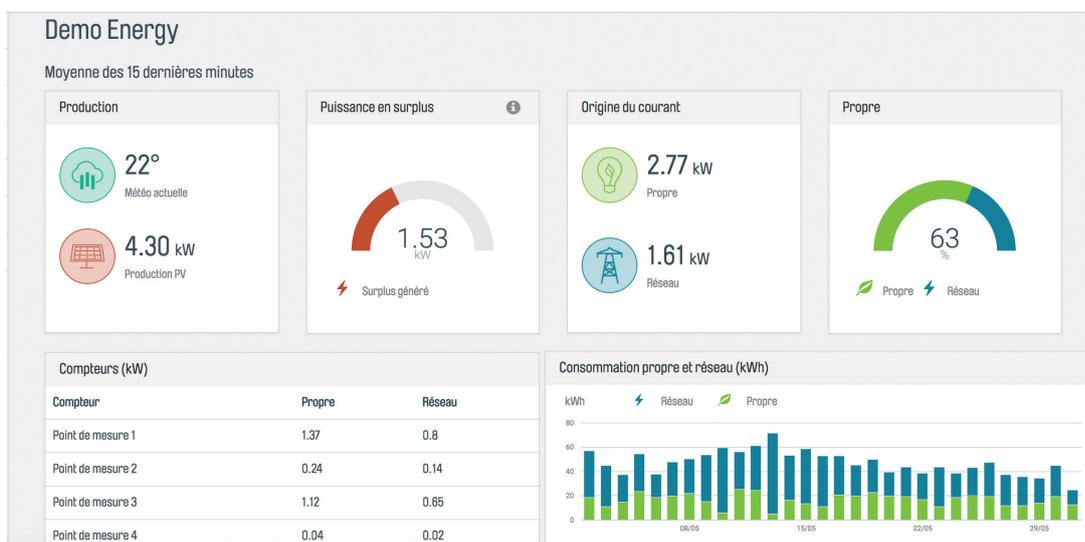
## NOS PRESTATIONS

### CONTRAT DE BASE SUR 5 ANS

Un supplément de 2.- CHF/facture s'applique pour une facture papier

	PACK « DONNÉES » Mise à disposition des données de consommation par membre afin d'établir vos factures.	PACK « GESTION » E-Facture et encaissement pour chacun des membres. Notre Service Client est à disposition en cas de questions et gestion d'éventuels contentieux.	PROJET SUR MESURE
	<b>4.- CHF par membre/mois</b> (48.- CHF par membre/an)	<b>8.25 CHF par membre/mois</b> (99.- CHF par membre/an)	<b>Prix sur demande</b>
Installation du regroupement	Prix établi sur mesure en début de projet (prix des compteurs, installations et conseils)		<b>Démarche complète et sur mesure:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• étude de votre projet,</li> <li>• financement,</li> <li>• installation technique et administrative,</li> <li>• gestion,</li> <li>• etc.</li> </ul>
Mise en place du regroupement: modèle de convention, annonce au GRD...	✓	✓	
Visualisation des données via une plateforme web	✓	✓	
Décompte de consommation par membre	✓	✓	
Facturation des membres et rétribution au gestionnaire		✓	
Gestion du contentieux		✓	
Service client		✓	
Abonnement 3G pour récupération des données		✓	

Suivez et gérez gratuitement votre consommation et votre production en temps réel **grâce à votre espace en ligne!**



# LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

1

## OFFRE

Nous établissons une offre sur mesure selon votre besoin.

2

## CONSEILS

Nous vous accompagnons dans les démarches administratives pour la mise en place de votre regroupement : création de la convention et annonce au GRD.

3

## INSTALLATION DE L'INFRASTRUCTURE

Nous installons vos compteurs individuels et vous donnons accès au suivi de la consommation en ligne.

4

## DÉCOMPTE ET FACTURATION

Selon le niveau de prestation choisi, vous recevrez des décomptes ou factures pour les participants au regroupement.

## 3 RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE :

1. Bénéficiez d'un interlocuteur unique de la mise en place à la gestion de votre projet.
2. Partagez notre engagement pour les énergies renouvelables.
3. Profitez de l'expérience du 1<sup>er</sup> fournisseur d'électricité en Suisse Romande.

POUR EN SAVOIR PLUS :

[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)

ET NOUS CONTACTER :

0 848 802 900

[autoconsommation@romande-energie.ch](mailto:autoconsommation@romande-energie.ch)